



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT D'ABONNEMENT ET DE  
MAINTENANCE DE L'APPLICATION MOBILE  
"VINCENNES MA RUE"**

**DÉCISION N° DM-20-080  
EN DATE DU 02 MARS 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° 4931 en date du 14 novembre 2017, portant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 5<sup>ème</sup> adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'assurer l'abonnement et la maintenance de l'application mobile « Vincennes ma rue » ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la société BE ATTRACTIVE de signer un contrat d'abonnement et de maintenance de l'application mobile « Vincennes ma rue »,

**D É C I D E**

**DE SIGNER** avec la société BE ATTRACTIVE – 16 rue Léon Bernard 93160 Noisy le Grand, représentée par son Président, Monsieur Sylvain LE GUEN, un contrat d'abonnement et de maintenance de l'application mobile « Vincennes ma rue ». La validité du contrat est à compter du 27 mars 2020 au 31 décembre 2020. Le contrat est reconductible de manière tacite 3 fois par période de un an, pour se terminer le 31 décembre 2023.

- a) Le montant annuel de ce contrat s'élève à 3 000.00 euros HT (trois mille euros)
- b) Les prestations complémentaires feront l'objet d'un bon de commande pour un maximum annuel de 10 000€ HT

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé de l'administration  
municipale, des ressources humaines, des  
nouvelles technologies et des affaires patriotiques,

**Signé**

**Gilles PANNETIER**